

FACTURE N° 5100314

N/REF : 14/10/2025 8H25 C:264921 I:30042

V/Email reçu le Mardi 14/10/2025 a 8H25

MME EMILIE CERDAN

**8 RUE COLONEL DRIANT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE BRITANNIA
8 RUE COLONEL DRIANT
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 17 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 DRIANT - LOGT 206 - 2EME ETG - MME VASSALO CAPUCINE 06 52 674235
PROPRIETAIRE MME CERDAN 06 10 14 04 98

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE SUR ROBINET DE LAVABO SDB
Donneur d'ordre : Mme E. CERDAN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 16/10/2025 A 13H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 206 DE MME VASSALO AU 2EME ETAGE
CONSTAT: FUITE SUR JOINT DU FLEXIBLE DE LA DOUCHE ET FUITE SUR ROBINET
D'ARRET DU WC
AVEC ACCORD DE LA PROPRIETAIRE (MME CERDAN)
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
REPLACEMENT DU ROBINET DU WC
REPLACEMENT DES 2 JOINTS DU FLEXIBLE DE DOUCHE
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 16/10	1	70,75		70,75
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46
1,00	Robinet WC	1	7,33		7,33
2,00	Joint(s) fibre 15/21	1	0,21		0,42
TOTAL H.T.					117,96
T.V.A. a 10,00%					11,79
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>129,75</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN